



La lettre d'information de la CFR aux ASSOCIATIONS

Comme indiqué dans son précédent numéro de janvier, « CFR Échos » vous relate succinctement le contenu des travaux de son dernier Bureau ainsi que celui des réflexions menées au sein des quatre commissions « AGE », « Santé », « Retraite » et « Autonomie » au cours du mois de janvier écoulé. Il est à noter également l'impact très favorable qu'a reçu, auprès des associations de base, le dernier communiqué de presse n°128 du 4 février sur l'épineux et délicat sujet de l'assurance complémentaire santé des retraités.

Le Président, P. Erbs

Le Président d'honneur, F. Bellanger

LES DOSSIERS TRAITÉS À L'ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION DU BUREAU DU 18 JANVIER 2016

- **La préparation de la journée de réflexion « Prospective CFR » du 14 mars 2016 :** des sujets en matière d'organisation, de communication et de capacité à proposer des solutions ont été cités,
- **Les réponses reçues consécutivement aux dernières élections régionales :** 17 ont été reçues, c'est peu ; elles portaient nécessairement sur des actions relevant de la compétence des régions : logement, transports, accès aux soins, emploi des seniors, numérique,
- **Les délégués CFR (OSS) :** la journée d'information du 14 janvier a révélé le souhait de rester, dans l'immédiat, sur le découpage des 22 régions pour maintenir une certaine proximité avec les élus,
- **Les propositions de refonte du site web :** l'objectif d'être présent sur le support « Twitter » a été évalué aux fins d'assurer une permanence de la CFR sur un fil d'actualité personnalisé,
- **La mise à jour de la liste des destinataires des communiqués de presse :** la mise à jour du fichier des élus (députés et sénateurs) est opérationnelle ; un nouveau logiciel d'envoi a été mis en œuvre,
- **La tenue de l'assemblée générale 2016 :** sa date a été arrêtée pour le mercredi 25 mai à 14 heures.

TRAVAUX DES COMMISSIONS

La Coordination AGE France : les travaux du 13 janvier ont porté sur la poursuite de l'élaboration du PNR (Programme National de Réforme) 2016 avec l'examen des contributions sur le redressement économique et financier, les retraites, l'emploi des travailleurs âgés, la Silver économie, la pauvreté et les inégalités parmi les retraités, la ruralité et ses problèmes spécifiques, la santé, l'autonomie et l'adaptation au vieillissement, l'habitat et les transports, la défense et l'affirmation des droits des personnes âgées et la lutte contre les discriminations, enfin les changements dans les relations intergénérationnelles. Un point a été fait sur le déroulement de l'AG du 19 novembre 2015 à Bruxelles et les méthodes de travail au niveau européen.

La Commission « Santé » : ses travaux du 18 janvier ont essentiellement porté sur le délicat dossier de la complémentaire santé des retraités et des enjeux importants qu'il recouvre (cf. communiqué de presse n°128 élaboré par la commission) ; une audience a été demandée au Directeur de la Sécurité Sociale au Ministère des Affaires Sociales pour faire valoir nos propositions en matière de labellisation des contrats ACS pour les retraités et demander à participer aux instances constituées pour décerner le label.

La Commission « Retraite » : sa réunion du 25 janvier a été l'occasion de revenir sur le dernier accord Agirc-Arrco et son insuffisance ; un rendez-vous sera pris avec le nouveau Directeur de ces caisses. Michel Riquier a fait un exposé sur les retraites en Europe ; les derniers travaux du COR avec une actualisation des hypothèses de chômage et de productivité ainsi que le dossier « pénibilité » ont fait l'objet d'une analyse circonstanciée.

La Commission « Autonomie » : réunie le 27 janvier, elle a pris connaissance des premiers projets de décrets d'application de la loi d'Adaptation de la Société au Vieillessement – ASV, tels qu'ils ont été soumis pour avis au CNRPA - Comité National des Retraités et Personnes Âgées, et a procédé à leur analyse.

PROPOSITION DE PROJET DE LOI POUR UN SYSTÈME DE RETRAITE UNIVERSEL

La préparation de la rédaction de l'article de loi se poursuit ; le groupe de réflexion a noté avec satisfaction que dans sa dernière lettre n°28, le Conseil d'Analyse Économique (CAE) relevait les « **incohérences et l'illisibilité des régimes de retraite en France** » ; des dérives dénoncées très régulièrement par la CFR !

IMPORTANT : Les documents qui peuvent être cités dans le texte ne sont pas nécessairement joints à l'envoi de la lettre. Dans ce cas, ils sont précédés du sigle « SI » et sont consultables sur le site Internet sous leurs rubriques habituelles

